

Renouvellement du partenariat entre l'OTRE et SNCF Réseau pour la sécurité routière

29 NOVEMBRE 2023



Le 14 avril 2021, l'OTRE et SNCF Réseau ont signé une charte de partenariat visant à améliorer la sécurité des franchissements de passages à niveau par les autocars et les camions. Le 24 novembre dernier, Clément Verdié, Président du conseil de métier Transport routier de voyageurs à l'OTRE, et Matthieu Chabanel, Président directeur général de SNCF Réseau, ont renouvelé cette collaboration fructueuse.

Ces deux entités partageant toujours le même objectif commun, à savoir améliorer la qualité de service et promouvoir la prévention en matière de sécurité routière aux passages à niveaux.

À travers une charte commune, elles se sont réengagées à sensibiliser les professionnels du transport routier aux règles à respecter pour franchir en toute sécurité les passages à niveau, tout en encourageant la

transmission des signalements émis par les conducteurs.

[Pour en savoir plus sur la charte cosignée par l'OTRE et SNCF Réseau en matière de sécurité routière, cliquer ici.](#)